

les secours dont il a encore bien besoin et dont il aura longtemps besoin pour soutenir ses œuvres, payer les reliquats de ses dettes, encore considérables, et faire les agrandissements que réclame le nombre des malheureux croissant avec la population. . . . .

Quant aux religieuses de cette communauté, elles ressentent les mêmes sentiments de joie qu'éprouvent les naufragés jetés sur le rivage après une tempête qui a failli les faire périr avec leur vaisseau. Elles gardent la plus grande reconnaissance pour tous les vrais amis, (qu'on apprend à connaître surtout dans le malheur,) qui leur ont donné les moyens de continuer leur vie de dévouement et de se rendre le plus utile possible aux malheureux qu'elles accueillent.

Soyez à jamais loués et bénis, généreux bienfaiteurs et bienfaitrices, et que la satisfaction que vous devez éprouver d'avoir fait une bonne action, vous soit comme un avant-goût du bonheur promis aux personnes qui ont pris soin des membres souffrants de Jésus-Christ dans la personne de ses pauvres!

L'ABBÉ CHS. TRUELLE,  
*Chapelain.*

(A suivre.)

---

### Chronique de la Semaine Religieuse

Les Italianissimes ont toutes les audaces. Ils ont osé appeler les fêtes du 20 septembre le *jubilé* de l'Italie une. Depuis plus de trois mille ans que ce mot est employé, jamais il n'a servi à qualifier un acte tel que celui qui vient de s'accomplir à Rome : la commémoration du pire des brigandages que l'histoire ait enrégistrés.

Troupe de comédiens ! Ils ont célébré le vingt-cinquième anniversaire du royaume d'Italie, comme si son existence était assurée.

Cependant, elle est aussi précaire qu'au premier jour. Ce royaume n'existe que par une tolérance criminelle que l'Europe peut sans cesse révoquer, car elle n'a jamais voulu prendre aucun engagement. Sans doute, les ambassadeurs accrédités auprès de la royauté Sarde, ont été maintenus : mais les mêmes puissances ont aussi conservé leurs ambassades auprès de la royauté pontificale, témoignant par là, qu'elles le veulent ou non, qu'elles n'admettent pas sa déchéance.